



Paris, le jeudi 27 août 2020

Assemblée générale du jeudi 17 septembre 2020

Projets de résolutions

N°	Texte de la résolution
N°1	L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2019
N°2	L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 février 2020.
N°3	L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral présenté par le Président, approuve ledit rapport.
N°4	L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier, du rapport général du commissaire aux comptes, approuve lesdits rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés faisant apparaître un excédent de 225 473,80 €.
N°5	L'assemblée générale décide d'affecter ce résultat pour une part au report à nouveau et pour une autre part en réserves.
N°6	L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs.
N°7	L'assemblée générale ordinaire donne acte au commissaire aux comptes du rapport spécial sur les conventions réglementées, visées à l'article L.612-5 du code du commerce.
N°8	L'assemblée générale valide le tableau des cotisations pour 2021 (avec création d'un tarif Couple).
N°9	L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour 2021 et années suivantes.
N°10	L'assemblée générale approuve les modifications apportées au contrat d'assurance 158X souscrit par l'Association auprès de CNP Assurances (nouveau tarif prévoyance à effet du 1 ^{er} janvier 2021).
N°11	L'assemblée générale approuve la feuille de route pour la nouvelle mandature.